

24 juin 2014 - [Seul le prononcé fait foi](#)

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le lancement de "La France s'engage", un fonds d'expérimentation pour financer des initiatives d'économie sociale et solidaire, à Paris le 24 juin 2014.

« Mesdames, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs,

Vous qui avez été retenus pour la qualité de vos projets,

Mesdames, Messieurs, les partenaires, les chefs d'entreprises, les responsables de fondations, grandes associations.

Je vous exprime ma gratitude pour vous être fédérés dans cette initiative, pour porter ces projets.

Aujourd'hui, nous allons donc parler d'engagement. C'est-à-dire d'une France qui est capable, notamment, dans des moments difficiles, de considérer que l'essentiel de ce qui fait sa force, sont les citoyens qui la constituent. Et donc, leur propre engagement.

Nous allons parler d'innovation, ce qui fait la spécificité de la France, en tout cas, c'est notre prétention, d'imaginer que nous sommes meilleurs que d'autres pour inventer. Et nous voulons en faire la démonstration.

Alors, autour de l'engagement et de l'innovation, nous allons lancer un grand chantier présidentiel. Traditionnellement, les chantiers présidentiels, c'étaient des monuments, c'étaient des bâtiments, c'étaient des équipements. Ils avaient leur utilité et ils ont joué tout leur rôle pour justement, l'image de la France.

Aujourd'hui, un chantier présidentiel, cela doit être la mise en valeur des Français eux-mêmes, de ce qu'ils construisent, de ce qu'ils imaginent, de ce qu'ils inventent, de ce qu'ils produisent. Et notamment des initiatives.

Ces initiatives citoyennes, celles qui vont avoir ce label de chantier présidentiel, se nourrissent de convictions, portées parfois individuellement, puis partagées collectivement. Elles sont travaillées grâce à des savoir-faire, à des opiniâtretés. Mais également grâce à tous ceux qui concourent à la formation des nouveaux métiers.

Certaines de ces initiatives ne cherchent qu'à être utiles et parfois à ne pas être dans la durée.

Parce que c'est un besoin qu'il convient de satisfaire et il peut être éphémère. Et puis d'autres initiatives visent à ouvrir des solutions nouvelles, à imaginer des politiques, celles de demain. Est-ce que l'on a suffisamment pris conscience que, par exemple, la couverture maladie universelle avait été préparée par de grandes associations, qui s'étaient occupées du soin à apporter aux plus modestes ? Et s'il y a eu le droit opposable au logement, même si il n'a pas forcément le destin qui était un moment imaginé, c'est parce qu'il y a eu aussi des associations qui se sont engagées. Les politiques de demain naissent donc parfois dans les initiatives anonymes, silencieuses d'aujourd'hui. Et c'est celles-là qu'il convient de détecter.

Cette envie d'engagement concerne toutes les générations, les plus jeunes qui parfois trouvent dans le service civique, les moyens d'accomplir leur envie. Mais aussi dans les générations plus âgées, qui contribuent largement à la vie associative, qui est une de nos richesses en France.

L'engagement concerne des particuliers, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, mais aussi du secteur lucratif. L'engagement n'est pas réservé à un type d'économie, à un secteur

particulier. L'engagement nous concerne tous.

Si l'on regarde chacune de ces initiatives, prises isolément, elles ont leur sens mais elles ne portent pas une démarche collective. Ce que nous voulons faire à travers ce thème d'une France qui s'engage, c'est fédérer, c'est mobiliser et c'est démontrer la vitalité d'un pays comme le nôtre.

Dans les initiatives telles qu'elles ont été retenues pour aujourd'hui, et telles qu'elles seront valorisées demain, on trouve des réponses originales : développer le goût d'apprendre, retarder la perte d'autonomie, adapter notre appareil de formation aux nouveaux métiers.

Parfois, ce sont des solutions neuves à des problèmes très anciens. L'insertion des demandeurs d'emplois les moins qualifiés, l'accès au logement pour les jeunes, la lutte contre l'échec scolaire.

Rien de nouveau. Ce qui est en revanche innovant, c'est la manière de traiter ces questions.

Il y a un an pratiquement jour pour jour, j'avais lancé un grand concours pour l'innovation industrielle, sur ce qui allait changer à l'horizon des quinze, vingt prochaines années dans notre économie. Avec Arnaud MONTEBOURG, nous avons confié à Anne LAUVERGEON le soin de préparer ce concours international.

Depuis, il y a eu de nombreuses réponses, notamment dans la transition énergétique, l'économie de la santé, les nouvelles technologies. Et des dotations vont être accordées à tous ces projets, selon la taille de leur créateur, des entreprises qui les portent et selon leur impact économique.

Aujourd'hui, c'est aussi un grand concours que je lance, qui n'est plus sur l'innovation économique industrielle, mais qui est sur l'innovation sociale.

L'innovation sociale, c'est un atout de la France. Elle part, là encore, d'une dynamique des associations, des fondations, des collectivités locales. Et il y a une foultitude de projets qui méritent d'être, un moment, valorisée et portée.

Nous avons retenu, ou plus exactement vous avez retenu, quinze initiatives qui m'ont été proposées par un groupe de personnalités indépendantes, autour de Martin HIRSCH notamment, et sous l'autorité de Najat VALLAUD-BELKACEM.

Trois critères ont été utilisés pour retenir ces projets :

Premier critère : l'innovation. Il faut que ce projet apporte ce qui jusqu'à présent n'était introduit par personne, imaginé par aucune association ou en tout cas pas sous cette forme.

Deuxième critère : l'utilité, l'utilité sociale, il fallait que cette initiative apporte de la solidarité, du partage, du bien commun.

Troisième critère : la capacité à prendre une dimension, à être porté à une large échelle, c'est-à-dire la possibilité d'une généralisation.

Ces projets vont être présentés dans ces tables-rondes, on trouve la Cravate Solidaire pour aider les demandeurs d'emploi, HelloAsso pour soutenir les autres associations y compris les plus petites à trouver des financements, l'Agence du Don en Nature pour récupérer les invendus et améliorer la situation des personnes démunies, le Labo des Histoires pour que chacun raconte sa propre histoire et prenne en confiance dans sa capacité à écrire et à traduire ses émotions ou sa vie.

Et puis, il y a tout ce qui relève de l'accompagnement scolaire, de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, bref plein d'initiatives, mais quinze seulement. Quinze parce qu'il s'agissait de concevoir des prototypes et de montrer que ces initiatives pouvaient être ensuite additionnées, généralisées. Ces quinze projets n'ont pas vocation à résumer ce que peut être cette démarche « La France s'engage » mais ces initiatives peuvent montrer l'exemple.

Le problème avec les idées, c'est qu'elles peuvent rester lettres mortes si elles ne sont pas suivies, portées, accompagnées, valorisées.

Je connais des enthousiasmes qui finissent par se tarir parce que les rigidités sont trop fortes, parce que les contraintes sont trop lourdes, parce que les financements sont trop légers. Alors de quoi ont besoin ces projets si l'on veut qu'ils puissent aller jusqu'à leur aboutissement.

D'abord de la reconnaissance, tout simplement de la reconnaissance et c'est ce que nous allons faire aujourd'hui. Le premier signe qui permet de mobiliser des bénévoles, de motiver parfois des salariés de ces entreprises associatives et de nouer des partenariats avec d'autres, des financeurs,

des banquiers, des grandes entreprises. Cette reconnaissance est essentielle et c'est le rôle de l'Etat que de marquer sa confiance à l'égard de celles et de ceux qui font bouger le pays.

Je ne veux pas, là encore, isoler telle ou telle association mais on voit bien qu'il y a aussi besoin de simplifier un certain nombre de vies administratives. Par exemple, sur la cohabitation personne âgée / jeune, pour à la fois lutter contre l'isolement et permettre de loger des étudiants, il peut y avoir des contraintes qui empêchent cette idée d'être regardée comme simplement utile parce que cela viendrait concurrencer les agences immobilières.

A nous de faciliter la vie de ces initiatives, c'est-à-dire de sécuriser leur environnement juridique. Ces initiatives citoyennes doivent nous permettre également d'adapter nos règles administratives, nos dispositifs, y compris en matière d'emploi, nos mécanismes financiers. Il s'agit, là encore, pour la formation de ne pas rester dans les cadres établis et c'est ce que nous avons constaté ce matin, chez Thierry MARX.

Une formation qui se fait en quelques semaines et qui apporte qualification, métier et emploi. Cela ne met pas en cause tous les organismes de formation, tout ce qui existe déjà. Mais cela permet de répondre à un nouveau besoin donc il s'agit maintenant de regarder comment soutenir ces initiatives.

A travers ces quinze projets, je veux montrer aussi que l'on peut jeter un pont entre l'économie marchande, l'économie privée et la solidarité, qu'il n'y a pas de case, qu'il n'y a pas de catégorie, que l'on peut passer de l'une à l'autre et que même on peut ajouter l'une et l'autre, la performance économique et la performance sociale. Et c'est tout l'enjeu, on le sait, de l'économie sociale et solidaire qui a fait l'objet d'un projet de loi, qui est en cours de discussion au Parlement et qui permettra de mieux accompagner, de mieux financer toutes ces initiatives.

Je pense notamment à tout ce qui relève de la micro-entreprise. L'ADIE présentera ce matin un nouveau projet de micro-franchises, là aussi, pour accompagner un certain nombre de demandeurs d'emploi ou de personnes qui étaient exclues du marché du travail et qui peuvent demain être créateurs de leur propre entreprise, à condition d'être dans un réseau.

Je veux aussi que les grandes entreprises puissent s'engager, y compris par rapport à leur réseau. Je pense à la Banque postale, pour faire en sorte que le surendettement puisse être prévenu, puisse être identifié et que nous puissions, là encore, permettre avec des associations partenaires et la Banque postale que les familles vulnérables soient les moins exposées au surendettement. L'innovation sociale a ceci d'exceptionnel qu'elle est une innovation sans brevet, il n'y a pas de propriété intellectuelle. Les idées sont libres de droit, elles circulent. A nous de faire en sorte qu'aucune idée ne se perde, qu'aucune initiative ne se trouve entravée. C'est pourquoi les quinze projets que nous mettons en lumière ce matin sont autant d'appels pour que d'autres viennent s'y ajouter. Autant de brèches dans lesquelles d'autres entreprises, d'autres associations, d'autres collectivités puissent s'engouffrer.

Quand une expérience a fait ses preuves sur un territoire, qu'elle a démontré son efficacité, notre devoir est de permettre sa généralisation, sa démultiplication, son extension, partout sur notre territoire national. Et c'est le rôle de l'Etat que de favoriser cette suppression des frontières administratives et d'inventer, grâce aux initiatives, de nouvelles politiques publiques.

C'est pourquoi la réunion d'aujourd'hui, « La France s'engage », est une première étape. Un appel à projets permanent va être donc lancé, « La France s'engage » sera mis en ligne dès ce matin et des projets viendront tous les semestres s'ajouter aux précédents. Tous les semestres vingt ou trente actions seront sélectionnées par le même comité qui a veillé à identifier les quinze initiatives d'aujourd'hui. La ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en sera la responsable et ces projets me seront présentés. Tous les semestres, nous aurons donc une réunion sur les chantiers présidentiels de l'engagement.

J'en appelle donc à tous les réseaux, à tous les inventeurs, à toutes les fondations mais aussi à toutes les administrations, toutes les collectivités pour faire remonter les projets et nous permettre de les aider à grandir.

Un fonds de soutien, doté de 50 millions d'euros pour l'expérimentation sera créé. Il sera chargé d'accompagner le développement des projets, d'assurer leur évaluation et de permettre leur généralisation. Ce fonds sera porté par le gouvernement. Les ministres qui sont ici en auront la

généralisation. Ce fonds sera porté par le gouvernement. Les ministres qui sont ici en auront la responsabilité. Ils pourront même l'enrichir des crédits qui leur seront laissés. Ce fonds sera également abondé dans le cadre du programme d'investissement d'avenir. Plusieurs dizaines de millions d'euros pourront être mobilisés. Et également par la banque publique d'investissement puisqu'il a été prévu qu'elle puisse prêter cinq cent millions d'euros pour l'économie sociale et solidaire. Ce n'est pas qu'une question d'argent.

Nous ne sommes pas là pour distribuer un certain nombre d'enveloppes. Il ne s'agit pas là encore de saupoudrer l'argent public. Notre ambition, elle est toute autre. C'est l'accompagnement, la valorisation et ensuite la généralisation autour de l'innovation et de l'engagement.

Ce n'est pas que créer un guichet, des guichets il y en a plein, et pas forcément aujourd'hui avec des tiroirs remplis. Il n'y a pas besoin d'une nouvelle administration. Il s'agit tout simplement d'être un levier pour que la France s'engage jusqu'au bout.

J'ai également parlé du choc de simplification parce que, ce qui est démontré à travers toutes ces initiatives, c'est qu'il convient de changer régulièrement les règles et de favoriser autant qu'il est possible la création. Ce choc de simplification sera traduit par une ordonnance de simplification qui sera prise d'ici la fin de l'année 2014.

Je me souviens d'ailleurs d'une expression de Gandhi qui essayait de convaincre - c'était dans un contexte différent - tous ceux qui avaient une idée de la traduire. A chaque fois c'est le même combat contre l'indifférence et contre le jugement de ceux qui ne croient plus en rien.

Alors il leur disait, au début, ceux qui ne croient plus en rien vous ignorent. Ensuite quand vous insistez, ils se moquent de vous. Après, ils vous combattent, mais une chose est sûre, c'est qu'à la fin vous gagnez. Et bien l'objectif c'est de vous faire gagner.

Je souhaite qu'il y ait le plus d'engagements possibles et que nous puissions à la fin du mandat, en 2017, avoir porté plus de deux cents chantiers présidentiels. C'est possible si nous nous mettons pleinement nous-mêmes au travail.

Tout ce processus est indissociable du service civique car partout nous le rencontrons. Alors même qu'il n'y a que trente-cinq mille volontaires aujourd'hui, beaucoup de ces jeunes se retrouvent dans les initiatives qui seront reconnues aujourd'hui.

C'est pourquoi je réaffirme ici l'objectif de cent mille jeunes en service civique d'ici la fin du quinquennat. C'est à la fois nécessaire pour donner cette perspective à la jeunesse. Aujourd'hui, il y a quatre ou cinq fois plus de candidats que, si je puis dire, de postes disponibles même si le service civique n'est pas un poste, n'est pas un travail mais tout simplement un acte, un dévouement, un engagement.

C'est aussi un objectif nécessaire vis-à-vis du monde associatif et vis-à-vis du pays. Et notamment du jugement qu'a la France sur sa jeunesse.

Voilà mesdames et messieurs ce que je voulais vous dire en cette fin de matinée sur l'engagement. L'engagement c'est une force de la France. L'engagement c'est une nécessité pour la France. L'engagement, c'est cinq initiatives, c'est le beau visage de la France. Le visage de l'audace, le visage de la générosité, le visage de la solidarité et aussi le visage de la réussite. Alors je veux que la force de l'engagement permette à la France d'aller de l'avant. Encourager l'engagement, c'est démontrer la vitalité de la France. Et aujourd'hui cette France vivante, cette France ardente, cette France engagée ... »